

IDENTIFICATION DES FRAUDES

Yoanna PONS est juriste, titulaire d'un master d'audit, elle est auditeur SI chez AUDEA

Noël PONS est CIA, consultant et auteur d'ouvrages et d'articles sur la fraude, Auteurs de « *L'investigation informatisée des fraudes – Recherche informatisée et prévention* » Paris, Sept. 2010, éditions Emerit publishing

L'identification des fraudes dans le processus de paye et de remboursement de frais

Le processus de paye et des remboursements de frais est affecté de fraudes en tout genre, à l'égal de tous les autres postes comptables. Détournements internes, réseaux organisés en l'absence de contrôle et de maîtrise des écritures, tels sont les montages susceptibles d'être détectés au cours d'une analyse approfondie de ces postes. Les montages rencontrés dans le cadre de la fraude interne peuvent être installés par des responsables ayant accès aux fichiers incontournables¹ dans les petites entreprises ou dans les filiales, par des employés des services de la paye, des ressources humaines ou de la comptabilité qui gèrent ces dossiers, enfin par tout salarié disposant d'un accès aux fichiers utiles², ou par toutes ces personnes en cas de collusion frauduleuse.

Ces montages peuvent être en place dans un but purement personnel, ou dans le but d'emplir la caisse noire ou les deux ...

I – LES MONTAGES

1 – Les typologies de fraude dans les salaires

Les fraudeurs utilisent en priorité quelques montages dont le choix dépend de la qualité du système de contrôle installé, des failles qu'il peut receler et de la manière dont est mise en place la séparation des fonctions. De plus, ces montages sont bien rodés, ils choisissent la facilité, en contrepartie, pour un contrôleur, bien les connaître permet de disposer d'une cartographie pertinente des risques.

Le paiement à des employés fantômes peut être le fait d'un employé disposant du pouvoir d'intégrer des employés fictifs dans le fichier des salariés et de la possibilité de les maintenir en l'état du fait de l'absence de contrôles³. Une

fois les fausses données incorporées, le montage peut perdurer « normalement » tant qu'il résiste aux contrôles de routine et que les modifications obligatoires sont apportées au statut affecté au faux salarié⁴.

La gestion de ce type de fraude dans la durée exige de la part du fraudeur une attention de tous les instants et la disposition d'un accès à tous les fichiers utiles. Il peut ainsi modifier les données et camoufler les traces (indicateurs) susceptibles d'attirer l'attention des contrôles.

Le montage est bouclé par l'ouverture d'un compte bancaire destiné à percevoir les sommes détournées et par son intégration dans le fichier maître paye.

Ce montage est aisé à mettre en place dans les organisations souples, dans certaines associations, ou dans des filiales éloignées.

¹ Dans une manipulation relevant de la fraude interne les acteurs doivent dans la majorité des cas (à l'exception du vol), emprunter des « passages obligés », pour réaliser la fraude ou pour la camoufler. Les connaître est le premier dispositif de prévention car il permet de les analyser en priorité et de gagner du temps.

² La séparation des fonctions n'est alors pas respectée ou n'est pas mise en place.

³ Des mini-programmes peuvent être créés de manière à ce que les faux salariés ne soient pas repérés par les contrôles embarqués.

⁴ Un agent public a créé un faux poste d'universitaire et en a perçu le salaire pendant plusieurs années en le faisant évoluer suivant les normes de la fonction publique, ce qui n'a pas attiré l'attention.

Un tel dossier présente, en général, peu d'anomalies dans les modalités du processus, paradoxalement le risque est identifié à partir de constats externes : le salarié n'est jamais malade, jamais absent, ne prend pas de vacances, son statut n'évolue pas dans le cadre dans lequel il travaille, etc.

Poursuivre le paiement de personnes qui ont quitté l'organisation est un montage relativement fréquent aisé à mettre en place. Cette fraude est rendue possible par toute carence du contrôle interne permettant une manipulation des fichiers et des documents adéquats, manuels ou informatiques. Cette manipulation est réalisable uniquement lorsque les contrôles entre le fichier des entrées et des sorties et les données figurant sur le logiciel de paye sont approximatifs ou lorsqu'une modification des données y figurant est possible. Le fraudeur doit pouvoir forcer le fichier maître pour y intégrer les références d'un compte bancaire sur lequel seront effectués les virements détournés.



Ces montages fonctionnent remarquablement avec les comptes de salariés stagiaires, de personnel temporaire car ils sont souvent moins contrôlés et sont parfois gérés directement par le responsable local⁵. Ils sont également très présents dans des filiales non maîtrisées, dans des secteurs difficiles lorsque des paiements en espèces sont la norme ou lorsque les structures sont situées à l'étranger avec des réglementations allégées.

Cette pratique est également utilisée avec succès pour remplir la caisse noire.

Dans certains pays, le paiement en espèces constitue la règle, dans d'autres l'exception. L'ensemble des contrôles mis en place pour limiter la fraude doit être organisé autour de cet état de fait. Dans les pays disposant de contrôles installés, d'outils de reporting, de contrôles externes efficaces, le fraudeur aura plus de difficultés pour développer certaines manipulations que dans des pays moins exigeants. Il puisera les moyens de fraude dans sa technicité.

Dans d'autres régions, les montages simples seront plus aisés à organiser, il suffira de créer la justification comp-

table (une activité temporaire par exemple) générant le paiement détourné.

De plus, dans certains pays criminalisés, le fait que « l'embauche » de certains individus est rendue nécessaire par la pression mafieuse permet d'utiliser ce prétexte pour justifier un montage frauduleux.

La manipulation des avances « accordées » est fréquente. Plusieurs raisons l'expliquent, les avances sont remboursables, il s'agit donc d'une sortie temporaire. Leur montant unitaire reste faible, ce qui rend la perte peu significative pour l'entité. Dès lors, on n'attache qu'une importance limitée à ce poste en n'analysant que les flux significatifs. Or, pour un fraudeur patient et connaissant les limites de l'exercice, il est aisé de se créer, par ce biais, une trésorerie courante intéressante.

Plusieurs méthodes, entre autres, sont possibles :

- créer des avances dont le pseudo bénéficiaire n'est pas averti, elles sont alors virées sur un compte différent de celui du bénéficiaire et sont remboursées à partir de ce même compte ;
- à partir de ces avances « accordées » à des bénéficiaires quittant la société, simuler une absence de remboursement (relance à des fausses adresses par exemple) et valider la comptabilisation en pertes ;
- lorsque, dans une petite structure une personne détient tous les droits, comptables et autres, les avances obtenues par le responsable sont remboursées en écritures mais le chèque de remboursement n'est jamais porté à l'encaissement. Cela génère un déséquilibre bancaire, mais il peut être camouflé pour un temps.

Ces trois manipulations nous semblent particulièrement significatives, il en existe bien d'autres qui sont liées à la gestion de chaque entité.

⁵ *Inscrire la date de fin du contrat au moment de l'engagement constitue une bonne pratique au regard des fraudes qui n'est pas souvent mise en place.*

2 – Les typologies de fraudes dans les remboursements de frais :

Les remboursements de frais constituent un support intéressant à plus d'un titre. En termes juridiques et comptables, il n'est pas soumis au paiement des charges sociales, moins onéreux qu'un faux salaire, il constitue donc une sortie nette et présente une qualité de risque admissible.

De plus, il ne génère pas l'obligation de créer des comptes fictifs ou de modifier des données dans les comptes existants ce qui limite les risques de se faire prendre.

Le paiement est le plus souvent directement effectué sur le compte du fraudeur.

Les montages sont évidemment calqués sur la qualité du contrôle mis en place et, suivant le cas, il sera possible de se faire rembourser des dépenses factices ou engagées à titre personnel ou encore réelles mais ne concernant pas l'organisation, ou de doubler les dépenses lorsque le système autorise le remboursement de frais à partir d'une déclaration informatisée et un remboursement manuel.

Les remboursements de frais personnels sous couvert de notes de frais sont composés par des remboursements divers n'entrant pas dans le cadre de l'activité commerciale tels que des voyages pendant les vacances, des locations de véhicule, la présentation de remboursements kilométriques afférents à la sphère personnelle. Il n'est pas rare de rencontrer des « prolongements » de mission.

Les remboursements de frais « gonflés », il s'agit de surfacturations de frais ou de faux justificatifs. Quelques exemples peuvent donner une idée des montages rencontrés :

Un employé doit effectuer un voyage en avion en « business class ». À l'aéroport, il échange son billet pour une classe économique, la différence de prix entre les deux classes lui est versée. Il inscrit sur sa note de frais la valeur du voyage en « business class » et se fait rembourser.

Il n'est pas rare de relever aussi des doubles remboursements : le billet d'avion validé par un service est remboursé

au titre des frais engagés, et la facture de l'agence de voyage, validée par un autre service est comptabilisée une seconde fois en charges.

Un employé se faisait rembourser 10 000 euros de frais de taxi sur la période contrôlée, en fait il avait acheté des fiches vierges et les utilisait systématiquement. Le subterfuge a été découvert à la suite d'un contrôle qui a fait ressortir des fiches de remboursement dont les numéros se suivaient. Ce subterfuge est courant avec les notes de restaurant.



Les remboursements en double sont souvent facilités par des failles dans le système autorisant de multiples inscriptions en charges à partir de l'utilisation de pièces modifiées et réinjectées. On peut citer, à titre d'exemple, la demande de remboursement de frais payés avec la carte de crédit de la société.

Nombreux sont les ajouts d'un zéro par exemple sur le montant figurant sur la facture ce qui améliore sensiblement, le lecteur en conviendra, l'ordinaire. De nombreuses autres pratiques de fraudes sont courantes dans ce secteur, si les demandes de remboursement ne sont pas contrôlées.

Quelques autres manipulations générales sont susceptibles d'affecter ces processus, les plus fréquemment relevées sont :

- les modifications des taux et des déductions (s'il n'existe pas de contrôles de 2^{ème} niveau) ;
- les modifications du temps passé pour augmenter les paiements d'un ou de plusieurs salariés ;
- les modifications des taux des charges afférentes aux salaires et récupération des différences sur un RIB dédié ;
- les modifications du montant des salaires, fractionnement des montants, les sommes sont récupérées sur un RIB dédié ;
- le paiement d'heures de travail non effectuées, ou d'heures supplémentaires jamais réalisées ;
- le paiement à des taux non adaptés et non autorisés ;
- le paiement de payes fictives ou de primes de licenciement non justifiées ;

- le paiement de prestations sociales non autorisées ou irrégulières, etc.

II – LE REPÉRAGES DES ATYPISMES

Le repérage des atypismes sera effectué à partir des fichiers dont les données serviront de support aux analyses développées :

- Le fichier du personnel contenant les totaux cumulatifs et les données permanentes des employés et la rémunération de chaque salarié de l'entité.
- Le journal des salaires comprenant tous les renseignements relatifs à la rémunération des salariés de l'entité : classe salariale, taux de base, salaires de chaque période, précomptes, saisies, etc.
- Le fichier des congés contenant toutes les opérations concernant les congés payés, etc.
- Les fichiers de la comptabilité analytique ainsi que ceux comportant les fiches de présence, les fiches de travaux, etc.
- Les fichiers des notes de frais contenant toutes les opérations concernant les demandes de remboursement.

D'autres fichiers peuvent être utilisés ou créés pour compléter ces analyses suivant les besoins de la structure. En effet, il est parfois utile de disposer d'un fichier comprenant des informations sur les jours fériés ainsi que sur les jours pendant lesquels l'entreprise est fermée, car la semaine de travail peut varier d'un pays à l'autre. Toutes ces subtilités doivent être prises en compte lorsque l'on audite des filiales.

De plus, les fichiers relatifs aux transactions de base qui marquent les différentes étapes du sous processus personnel et de celui de la paye gagneront à être utilisés avec l'aide d'extracteurs.

À titre d'exemple, nous présentons ici une liste d'investigations possibles :

1 – Rechercher les employés fictifs⁶

Le but est de s'assurer que seuls les employés exerçant une activité pour la société figurent dans les fichiers.

Cette analyse traite plusieurs risques :

- un problème d'organisation par manque de séparations des fonctions ;
- le risque de fraude interne et de détournement de fonds.

Fichiers concernés	1 ^{ère} étape : recherche des atypismes	2 ^{ème} étape : analyse des atypismes
Journal des salaires	<ul style="list-style-type: none"> * Réaliser une jointure avec pour clé commune le numéro des employés ; * Effectuer un filtre sur les omissions à propos des pointages par exemple ; * Extraire les atypismes obtenus sur une nouvelle table. 	À partir de cette nouvelle table : <ul style="list-style-type: none"> * Analyser chaque cas en reconstituant sa situation : bureau, téléphone, mail, « login », carte d'accès ou de parking, dossiers traités, etc. * Analyser le « login » qui a modifié les données.
Fichier du personnel ⁷		

2 – Rechercher les employés fictifs (autre choix d'analyse) :

Fichiers concernés	1 ^{ère} étape : recherche des atypismes	2 ^{ème} étape : analyse des atypismes
Journal des salaires	<ul style="list-style-type: none"> * Réaliser une recherche de « doublons » sur le numéro de compte bancaire ainsi que sur les montants ou sur les numéros d'employés ; * Extraire les atypismes obtenus sur une nouvelle table. 	À partir de cette nouvelle table : <ul style="list-style-type: none"> * Analyser chaque cas en reconstituant sa situation.

Dans une même recherche, différents fichiers peuvent être utilisés et ils peuvent être analysés de manière très différente. Le choix de l'analyse dépendra de la tenue des fichiers et de leur intégrité et du but poursuivi. En fait, c'est l'efficacité qui est recherchée.

⁶ Un nettoyage préalable des bases est conseillé avant de lancer les opérations, le pré-tri (analyse de Levenshtein) permet de limiter les erreurs et les variations possibles dans l'orthographe des prénoms et des noms qui rendraient caducs tout rapprochement, toute recherche informatisée.

⁷ En France, chaque fois qu'une analyse affecte le fichier du personnel il faut en aviser au préalable la CNIL.

3 – Rechercher les employés licenciés ou ayant quitté la structure qui continuent à être payés

Le but est de s'assurer que les employés qui ont quitté la société ne continuent pas à être payés par cette dernière. Cette analyse traite plusieurs risques :

- un problème d'organisation ;
- le risque de fraude interne et de détournement de fonds.

Fichiers concernés	1 ^{ère} étape : recherche des atypismes	2 ^{ème} étape : analyse des atypismes
Journal des salaires	<ul style="list-style-type: none"> * Réaliser une jointure ou une relation avec pour clé commune le numéro des employés ; * Effectuer un filtre sur les dates de fin de contrat si elles sont différentes de celle du dernier versement de la paye ; * Extraire les atypismes obtenus sur une nouvelle table. 	<p>À partir de cette nouvelle table :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Analyser chaque cas en reconstituant sa situation : bureau, téléphone, mail, « login », carte d'accès ou de parking, dossiers traités, etc. * Analyser le « login » qui a modifié les données.
Fichier du personnel ⁷		

Notons qu'il est possible d'obtenir des résultats intéressants à l'aide d'une recherche annexe : à partir de la liste des dernières connexions analyser si des accès ont été effectués par des codes appartenant à des personnes ne figurant plus sur la base « Ressources Humaines ».

4 – Rechercher s'il n'existe pas de congés abusifs

Le but est de s'assurer que les employés ne prennent pas plus de congés que leur contrat de travail ne le leur permet ou qu'ils ne se fassent pas payer des congés auxquels ils n'ont pas droit. Cette analyse traite plusieurs risques :

Fichiers concernés	1 ^{ère} étape : recherche des atypismes	2 ^{ème} étape : analyse des atypismes
Fichier des congés	<ul style="list-style-type: none"> * Réaliser un filtre pour comparer les différences entre les jours de congés utilisés avec les limites autorisées pour chacun des postes donnés ; * Extraire les atypismes obtenus sur une nouvelle table. 	<p>À partir de cette nouvelle table :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Analyser chaque cas en reconstituant sa situation et ses justificatifs.

- un risque de paiement abusif des congés payés ;
- le risque de fraude interne et de détournement de fonds.

5 – Rechercher les doublons dans les remboursements de frais

Le but est de s'assurer que les remboursements de frais ne sont pas multipliés ou majorés frauduleusement. Cette analyse traite plusieurs risques :

- un risque de remboursement abusif de frais ;
- le risque de fraude interne, de détournement de fonds et de corruption privée en cas de collusion.

Fichiers concernés	1 ^{ère} étape : recherche des atypismes	2 ^{ème} étape : analyse des atypismes
Fichier des notes de frais	<ul style="list-style-type: none"> * Réaliser une recherche de « doublons » sur les factures d'agences ou sur les numéros de facture ; * Extraire les atypismes obtenus sur une nouvelle table. 	<p>À partir de cette nouvelle table :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Analyser chaque cas en reconstituant sa situation et ses justificatifs.

6 – Rechercher les doublons dans les remboursements de frais (autre choix d'analyse)

Fichiers concernés	1 ^{ère} étape : recherche des atypismes	2 ^{ème} étape : analyse des atypismes
Fichier des notes de frais	<ul style="list-style-type: none"> * Réaliser un filtre sur les dates de notes de frais dont le jour correspond à un jour férié ou un week-end ; * Extraire les atypismes obtenus sur une nouvelle table. 	<p>À partir de cette nouvelle table :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Analyser chaque cas en reconstituant sa situation et ses justificatifs.

Conclusion

On relève le fait que, quel que soit le processus analysé, les pratiques frauduleuses sont assez proches et que les recherches d'atypismes comme les investigations suivent les mêmes processus. Les opportunités de manipulation des comptes et des cycles restent circonscrites à des opérations rendues possibles par la présence de failles. Les fraudes doivent emprunter quelques passages obligés du fait des exigences comptables et informatiques. C'est là qu'il faut

installer les veilles et les « reporting » utiles. Les analyses de routine des auditeurs permettent souvent d'identifier les failles susceptibles d'être utilisées pour frauder.

La recherche des fraudes sur les salaires et sur les notes de frais avec des moyens informatisés est très performante

lorsqu'une piste d'audit existe. Tous les actes de gestion sont tracés entre les différents logiciels. La prévention et le blocage des opportunités de manipulations constituent une source d'économie considérable et réduisent les problèmes pouvant être créés par les contrôles externes de toute nature. ●